HAUTS-DE-FRANCE

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Grand Régional Dressage Individuel

REGLEMENT 2025

(Mise à jour du 31/03/2025)

Préambule : Tout litige sera étudié par le président du jury et sa décision s'imposera de fait. Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE 2025

Dispositions générales et Dispositions Spécifiques de la discipline organisée, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Pour toutes informations, cre.hautsdefrance@gmail.com

Grand Régional de Dressage 2025 – Comité Régional d'Equitation des Hauts de France

PRINCIPES GENERAUX

Le Grand Régional de Dressage 2025 comporte 3 étapes et une finale. Cette dernière se déroulera lors des Championnats Régionaux de Dressage le 17 et 18 Mai à l'Institut de Genech.

Le circuit et le championnat sont traités de façon indépendante. Un règlement spécifique est mis en place pour chacun.

Ce circuit est réservé aux cavaliers des Hauts de France. Pour participer à la finale et figurer au classement, les cavaliers devront avoir couru au minimum 1 des 4 étapes.

L'engagement d'un cavalier licencié en Hauts de France sur une épreuve comptant pour le circuit Grand Régional rend automatique sa participation à celui-ci.

Les cavaliers licenciés hors-Hauts de France mais domiciliés en Hauts de France doivent se faire connaître auprès du CRE avant le début des épreuves.

Les étapes du Grand Régional de Dressage se déroule sur les épreuves suivantes :

• Amateur 3 : Grand Prix

• Amateur 2 : Grand Prix

• Amateur 1 : Grand Prix

• Amateur Elite : Grand Prix

Les cavaliers qui participent au Grand Régional de Dressage concourent dans un indice défini et participent aux épreuves Grand Prix correspondantes.

Les épreuves du Grand Régional se dérouleront le week-end ou jour férié, sur une des pistes principales du concours.

POINTS REGLEMENTAIRES

Un cavalier ne peut courir le circuit que sur un seul indice.

Ex : un cavalier engagé en amateur 3 comptant pour le circuit, ne peut pas concourir pour le Grand

Régional en amateur 2.

Si un cavalier est engagé dans deux indices lors d'une étape, celui-ci doit déclarer avant le début de sa première entrée dans le circuit l'indice choisi. Si cette déclaration n'est pas effectuée, c'est la participation dans l'indice le plus élevé qui sera prise en compte.

Dans le cas où un cavalier concoure avec plusieurs chevaux dans une même épreuve, c'est le résultat le plus élevé qui sera retenu.

ATTRIBUTION DES POINTS

Les couples marquent des points sur les épreuves « comptant pour le classement Grand Régional 2025 », dans les 3 étapes. Les cavaliers sont crédités en points en fonction de leur position dans le classement de l'épreuve.

1er = 20 points

2ème = 16 points

3ème = 12 points

4ème = 10 points

5ème = 8 points

6ème = 6 points

7ème = 4 points

8ème et plus = 1 point

Les cavaliers reçoivent ces points qu'ils soient classés ou non.

FINALE

La Finale du circuit se déroulera le 17 et 18 Mai à l'Institut de Genech

Lors de cette Finale, les points seront doublés. Ceux-ci s'additionneront aux points obtenus tout au long du circuit pour le calcul final.

Les cavaliers devront participer aux épreuves Préliminaires et Grand Prix de la finale pour figurer au classement selon la répartition suivante :

Un classement final sera calculé pour chacune des épreuves. C'est le cavalier ayant totalisé le plus de points dans son indice qui sera vainqueur du Grand Régional Dressage 2025 pour sa catégorie.

En cas d'égalité, la meilleure note de la Finale départagera les couples. En cas de nouvelle égalité les notes d'ensemble donneront le classement final.

Les 8 meilleurs couples de chaque niveau seront récompensés lors de la remise des prix de la finale qui aura lieu le 18 Mai 2025 à Genech, à l'issu des épreuves.

Récompenses pour le classement final :

- Le CRE récompensera les 3 premiers du classement final de chaque niveau.
- De la même façon, il offre plaques et flot aux classé jusqu'à la 8ème place.

Participation obligatoire à la finale pour figurer au classement général.

Les Remises des prix devront être conformes au règlement fédéral (article 9.3) disposant que les cavaliers doivent être présents et en tenue.

La présence des lauréats est obligatoire, aucune récompense ne sera remise à des tiers représentants.

L'absence injustifiée à la remise des prix à la Finale fait perdre le bénéfice du classement au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement.

REPRISES DE MANCHES QUALIFICATIVES

Circuit régional Dressage

Amateur Elite Amateur Elite Grand Prix

Amateur 1 Amateur 1 Grand Prix

Amateur 2 Amateur 2 Grand Prix

Amateur 3 Amateur 3 Grand Prix

REPRISES DE LA FINALE

Circuit régional Dressage

Amateur Elite Amateur Elite préliminaire / Amateur élite Grand Prix

Amateur 1 Amateur 1 préliminaire / Amateur 1 Grand Prix

Amateur 2 Amateur 2 préliminaire / Amateur 2 Grand Prix

Amateur 3 Amateur 3 préliminaire / Amateur 3 Grand Prix

LES ETAPES DU GRAND REGIONAL

Etape 1 Salouel 16/03/2025

Etape 2 Amiens Boves 29 au 30/03/2025

Etape 3 Vieille Chapelle 04/05/2025

Finale Institut de Genech 17 et 18/05/2025